



Guéret, le 25 mai 2018

Communiqué de presse

Élection municipale partielle complémentaire de Sous-Parsat Les dimanches 24 juin 2018 et 1^{er} juillet 2018

À la suite des démissions de Mme Annie BEAUX, maire et conseillère municipale, M. Georges DECKER, premier adjoint et conseiller municipal, Mme Nelly GUILLEMOT, conseillère municipale, et en application des articles L. 2122-8 et L. 2122-14 du Code général des collectivités territoriales, il convient de compléter le conseil municipal.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Guéret, Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse, a fixé par arrêté du 18 mai 2018 la date de convocation des électrices et des électeurs de cette commune.

Le 1^{er} tour a été fixé au dimanche 24 juin 2018 et l'éventuel second tour aura lieu le dimanche 1^{er} juillet 2018.

Contact Presse : Jean-François RENGAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet de la Creuse